

RÉENCHANTER LES ENTRÉES DE VILLE

17^{ème} édition du Concours National des Entrées de ville

Cérémonie de remise des prix mercredi 24 janvier à 16h30
Ministère de la Culture



Un concours pour distinguer des collectivités conduisant des opérations exemplaires en matière d'aménagement

Zones de transition, zones commerciales, zones d'activités, zones d'échanges circulatoires intenses, interfaces entre urbain et rural, les entrées de villes concentrent de grands enjeux d'aménagement. L'objectif de ce concours est de récompenser les opérations qui ont fait des entrées et sorties de ville, bourg, territoire et leurs franges des lieux de qualité et accueillants.

De belles villes sont trop souvent abîmées par leurs entrées défigurées et marquées par une anarchie qui s'oppose aux efforts réalisés dans les centres-villes. Les franges urbaines s'étendent et entrent en concurrence avec les cœurs de ville, d'une part, et consomment des terres agricoles et des espaces naturels, d'autre part. Requalifier ces espaces, c'est l'opportunité de les transformer en vue d'une meilleure qualité de vie.

La Fédération Patrimoine-Environnement et Sites & Cités remarquables de France, par ce concours, souhaitent faire circuler les bons exemples et faire progresser au plan national la qualité de la conception et l'aménagement de ces lieux.

À qui s'adresse le concours ?

Le concours s'adresse à trois catégories de collectivités territoriales :

- Aux collectivités de moins de 5 000 habitants
- Aux collectivités de 5 000 habitants à 20 000 habitants
- Aux collectivités de plus de 20 000 habitants

Pour cette 17^{ème} édition, 10 villes ont candidaté : Arc-en-Senans, Brignoles, Châteaubriant, Condom, Guerlédan, Le Grand Chalon, Longwy, Ornans, Saint-Lary, Saint-Quentin.

REJOIGNEZ-NOUS POUR LA REMISE DES PRIX !

Mercredi 24 janvier de 16h30 à 19h15
Ministère de la Culture, Salon des Maréchaux
3 rue de Valois, Paris

[+ d'infos sur ce concours et le programme de la soirée](#)



**CE QUI EST
REMARQUABLE**

17
éditions

2
partenaires

Sites & Cités
Fédération
Patrimoine-
Environnement

2
ans
d'intervalle
entre chaque
concours

10
villes
candidates
en 2023

En partenariat avec

PATRI MOINE
Environnement

Contact presse

Meggy Cosson | m.cosson@sitescites.fr | 06 32 13 51 58

sites-cites.fr